

Diplomatie des réparations, droit nazi : approches novatrices

Outre 1945. *La découverte*, d'Annette Wieviorka (*lire ci-dessus*), deux ouvrages, parmi ceux parus à l'occasion des 70 ans de la libération des camps nazis, font montre d'une approche novatrice.

L'apport à la fois le plus riche et le plus original est celui de l'historien Jean-Marc Dreyfus. Son livre, *L'Impossible Réparation*, ne porte pas sur les camps eux-mêmes mais sur l'après-persécution. Il s'attache à l'immense question de la réparation, celle qui fut d'abord, et pendant longtemps, la tâche quasi exclusive des diplomates. Aussi est-ce à partir de leurs archives (celles du Quai d'Orsay et de la Willhemstrasse allemande, celles aussi du Foreign Office britannique ou du département d'Etat américain) que l'historien propose de suivre les négociations qui ont couru de 1944 à 2001, date de la signature de la convention franco-américaine sur les biens spoliés.

Affublé d'une couverture criarde qui jure avec son contenu dense, fouillé, menacé par l'exhaustivité plus que par le spectaculaire, l'ouvrage souligne le changement de concep-

tion qui préside à ces négociations : envisagées dans un premier temps comme des réparations d'Etat à Etat (à l'instar de ce qui s'était fait après la première guerre mondiale), elles se transforment dès les années 1950 en dédommagements individuels aux « *victimes du national-socialisme* », catégorie qui regroupe sans distinction les déportés politiques et raciaux, même si, pendant longtemps, dans les discours, les premiers occultent les seconds. Sur les hommes qui prennent en charge les négociations, sur leurs parcours, leurs convictions, on apprend beaucoup. Par exemple que, au début des années 1950, aux affaires étrangères allemandes, « *le pourcentage de diplomates (anciens) membres du parti nazi était plus élevé que pendant le III^e Reich* » – en France, l'épuration fut nettement plus sévère. Importe donc, bien sûr, qui furent ces hommes, mais aussi ce qu'ils firent. On découvre que la mission qui « *demanda le plus de moyens, qui occupa le plus de fonctionnaires* » fut celle consacrée à la recherche des corps des déportés, tâche qui s'étale sur plus de dix ans et dont l'ampleur

est difficile à mesurer aujourd'hui. Les Français ont été sur ce dossier les plus minutieux, les plus systématiques, appliquant strictement la même procédure de localisation, d'exhumation et d'identification aux déportés politiques et déportés « raciaux ».

Cabinets et antichambres

L'un des points les plus frappants, dans cette affaire des réparations, est bien l'insistance et la persévérance des diplomates français, qui firent « *œuvre de pionniers* », écrit Jean-Marc Dreyfus, « *et même de moteurs* ». Leur exigence à voir les Allemands restituer rejoignit néanmoins celle, plus générale, des Alliés. Ensemble, ils posèrent la poursuite de cette politique, en 1951, comme condition à l'indépendance de la République fédérale. L'ouvrage le montre avec clarté : les réparations aux victimes du national-socialisme furent bel et bien imposées de l'extérieur aux dirigeants allemands. Utilisant de grandes catégories abstraites – comme s'il ne fallait pas froisser les anciens nazis –, elles se menèrent dans les cabinets et les antichambres. Ce n'est que plus tard, à partir des années

1970, qu'elles s'ouvrirent au regard extérieur, à celui des associations de survivants, des journalistes puis des historiens.

Un autre angle neuf de l'historiographie est la place et l'usage du droit dans le régime nazi. Le juriste Nicolas Bertrand le développe dans une étude précise des normes et procédures qui encadraient la vie (et la mort) dans les camps de concentration. *L'Enfer réglementé* exhume pour la première fois ce cadre juridique (réglement disciplinaire, organisation du travail forcé, primes de rendement...), rappelant que la violence la plus extrême peut se fonder dans une organisation hiérarchisée et centralisée, dominant toutes les apparences de la neutralité administrative la plus banale. ■ J. CL.

L'IMPOSSIBLE RÉPARATION,
de Jean-Marc Dreyfus,
Flammarion, « Au fil de l'histoire »,
400 p., 23 €.

L'ENFER RÉGLEMENTÉ.
LE RÉGIME DE DÉTENTION DANS
LES CAMPS DE CONCENTRATION,
de Nicolas Bertrand,
préface de Stéphane Hessel,
Perrin, 396 p., 23,90 €.